



DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie



Rapport d'activités 2023

Edito



Ce rapport en atteste page après page, l'année 2023 aura été une nouvelle fois marquée par des avancées significatives et des initiatives audacieuses pour améliorer le quotidien des Eurois.

A ce titre, le démarrage réussi du plan ambition-santé figure parmi les grandes satisfactions de cette année. L'attente des Eurois est immense sur cette problématique de l'accès aux soins et le Conseil départemental, même s'il n'en a pas la responsabilité, mobilise d'importants moyens humains et financiers pour créer des centres médicaux, des bus Doct'Eure et faciliter le déploiement de télécabines de consultation dans les communes. Tous nos efforts ne résoudront pas le problème de fond qui tient au manque de médecins mais ces nouveaux créneaux de consultations, ces nouveaux points d'accueil médical sont un progrès à souligner. La problématique reste prégnante et nous continuerons l'effort en ce sens.

Cette année a également été marquée par une autre initiative forte : la mise en place de l'expérimentation des heures d'activités obligatoires pour les bénéficiaires du RSA résidant sur les cantons de Pont-de-l'Arche, Louviers, Val-de-Reuil, Romilly-sur-Andelle et Gisors. Je suis allé à la rencontre des bénéficiaires du RSA de la zone d'expérimentation et j'ai échangé avec des gens ravis d'être utiles, encadrés, intégrés, valorisés. Loin des clichés ou autres accusations de "stigmatisation" des plus fragiles, j'ai vu la fierté retrouvée, la motivation et un début de confiance retrouvée. Je suis persuadé que cet accompagnement renforcé portera ses fruits et ramènera dans l'emploi durable de nombreux bénéficiaires du RSA qui avaient simplement besoin d'un coup de pouce supplémentaire.

La santé, l'insertion et l'emploi sont des lignes de force des politiques que nous avons menées durant cette année 2023. Mais le Conseil départemental a aussi été proactif sur bien d'autres sujets majeurs, à commencer par le logement qui est le premier poste de dépense des ménages. Nouvelle déclinaison concrète des Assises des Solidarités, la nouvelle feuille de route de l'habitat et du logement répond mieux aux attentes des Eurois avec davantage de moyens pour la rénovation thermique, l'adaptation des logements et une accélération du programme de réhabilitation des logements sociaux.

Déploiement de la Fibre optique, préservation des ressources et de l'environnement, jeunesse, culture, sport, sécurité, de nombreuses autres thématiques et champs d'intervention sont abordés dans ce rapport annuel 2023 qui montre que les élus comme les agents du Conseil départemental de l'Eure sont tous mobilisés pour offrir aux Eurois le meilleur cadre de vie possible.

Alexandre Rassaërt

Président du Conseil départemental de l'Eure

4

**Du social à une dynamique
de solidarité**

10

**Des actions fortes pour lutter
contre la désertification
médicale**

12

**Environnement : préserver
toutes les ressources**

18

**Donner à la jeunesse
l'envie de voir grand**

24

**Culture et patrimoine
pour tous**

30

**L'Eure une terre de sports,
une terre de jeux**

34

**Ville et campagne,
tous égaux !**

40

**Logement : une stratégie
pour 6 ans**

44

**Des mesures concrètes
pour plus de sécurité**

48

**Une gestion financière
performante et prospective**

52

**Une administration
efficace grâce aux agents
du service public**

Du social à une dynamique de solidarité



Solidarités 2025

Suite aux réflexions collectives des Assises des solidarités qui se sont déroulées en 2023, 100 actions relatives aux thématiques enfance, autonomie, habitat et logement, insertion et lutte contre la pauvreté et santé sont déclinées dans le Pacte départemental des Solidarités 2024-2028. Le déploiement de ces actions, au plus proche des usagers et des partenaires, nécessite une vaste réorganisation interne des services liée aux particularités de chaque territoire. Celle-ci s'inscrit dans la volonté de développer la transversalité de l'action sociale et la coopération avec les acteurs locaux.

Reconduction de « Coup de pouce énergie »

Pour la seconde année consécutive, afin d'amortir la hausse de l'énergie, une aide de 80 € (ou 50 € pour les personnes ayant déjà bénéficié de cette aide en 2022) a permis de soutenir 3 128 retraités et travailleurs aux revenus modestes pour une dépense de 215 190 €.

Bien vieillir à domicile dans l'Eure

L'expérimentation du « pack à dom » composé d'une tablette tactile, d'un système d'éclairage nocturne, de visites de lien social ou encore de portage de médicaments, mise en place dans le cadre du projet Européen Interreg France Manche, a connu un réel succès auprès de 200 personnes âgées isolées. C'est pourquoi, le Département a décidé de poursuivre ce dispositif sur l'ensemble du territoire jusqu'à la fin de la mandature avec une enveloppe de 1,4 M€ pour l'octroi de pack à 600 bénéficiaires.

Ainsi, le nouveau découpage départemental comprend désormais 13 territoires de solidarités qui recouvrent les 13 EPCI. 8 directeurs de territoire ont été recrutés (certains dirigeant deux voire trois territoires). Au sein de la Délégation Solidarités, outre cette réforme en territoire, un ajustement des services centraux a vu la création de la Direction Insertion et Emploi, de la Direction Inclusion et Action Sociale et de la Direction appui et ressources.



Les Assises des Solidarités de l'Eure, ce sont :

- 5 journées thématiques : Santé / Insertion / Logement / Enfance et Autonomie ;
- 28 orientations et 100 fiches actions.



15 000

seniors sensibilisés avec des actions de prévention

99 actions de prévention à destination des personnes âgées et des aidants ont été mises en place en 2023 et financées par la **Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA)** pour un budget de 1,2 M€.

En parallèle, la Commission des Aides techniques a vu le jour en 2023. Grâce à des fonds alloués par la Conférence des Financeurs, les bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ont désormais la possibilité d'avoir un reste à charge amoindri voire nul pour financer l'acquisition d'aides techniques à domicile lorsque leur plan d'aide est saturé au titre de l'APA.

4 aides attribuées en 2023.



Première édition de la journée du bénévolat

Organisée le 5 décembre 2023 à l'Hôtel du Département, cette journée s'est déclinée autour de conférences et d'ateliers qui ont permis aux signataires de la charte MONALISA de partager leurs expériences et leurs pratiques autour de leurs activités de lutte contre l'isolement des seniors.

Handicap : première édition du salon des extra Ordinaires

Pour construire une société plus inclusive, le Département a organisé, en juin 2023, la première édition du Salon des Extra Ordinaires, consacré exclusivement au handicap. Ce salon était dédié au monde du handicap, à ses besoins et à ses attentes. Ainsi, près de 550 adultes et enfants en situation de handicap ou proches aidants ont pu déambuler autour de 24 stands pour trouver des réponses à leurs interrogations grâce à plusieurs stands d'information et de conseils : droit, scolarité, logement, emploi, loisirs... Deux conférences ont été proposées : le parcours résidentiel à travers l'Aide à la Vie Partagée et l'entraide entre pairs porteuse d'inclusion.



46 M€ de travaux pour les EHPAD

Sur la période 2021-2025, le Département investit massivement (à hauteur de 30 % des travaux) dans la reconstruction d'établissements modernes, confortables, climatisés et connectés. Plusieurs EHPAD sont concernés notamment à Pont-Authou, Pont-Audemer, Brionne, Gisors, Vernon, Bernay, Ivry-la-Bataille, Pacy-sur-Eure, Les Andelys et Verneuil.

Sur l'année 2023, les travaux ont bien avancé au sein des EHPAD de Pont-Audemer, Pacy-sur-Eure, Les Andelys et Verneuil. Un emménagement dans les nouveaux locaux (1ère phase de travaux) a eu lieu en octobre 2023 pour les résidents de l'EHPAD de Verneuil. Pour les autres EHPAD cités, la fin des travaux est prévue sur le premier semestre 2024.

Une nouvelle forme d'habitat : l'Aide à la Vie Partagée (AVP)

Dans la continuité de l'habitat inclusif, le Département s'est engagé dans cette prestation en répondant à un appel à candidatures dont 13 projets ont été retenus. La mise en œuvre des projets a débuté en 2023 pour une enveloppe budgétaire de 366 867 € avec un financement de 80 % de la Caisse nationale Solidarité à l'autonomie (CNSA). On retrouve cette nouvelle forme d'habitat

sur les communes d'Épaignes, Pont-Audemer, Évreux, Vernon, Les Andelys, Gisors, Rugles, Val-de-Reuil.

À cette occasion, le Département crée le réseau des animateurs de la vie partagée pour permettre des retours d'expériences sur les pratiques de chaque animateur, nouveau métier dédié à ce mode d'habitat.

Enfants confiés : renforcer encore la prévention

Au 31/12/2023, près de 2 000 enfants en danger sont confiés à l'Aide sociale à l'Enfance (ASE). Le nombre de placements est un fait inquiétant qui montre la nécessité de mieux aider les familles en difficulté et de diversifier davantage les modalités de prise en charge. Dans le cadre du Pacte départemental des Solidarités, la prévention des situations d'enfance en danger est au cœur de la politique enfance-famille à travers le renforcement des mesures alternatives au placement, l'accompagnement à la parentalité, la qualité d'accueil et d'accompagnement des enfants confiés, la

préparation à la sortie et l'évaluation. Ces objectifs se traduisent par 5 grandes orientations et 23 actions opérationnelles.

sur les communes d'Épaignes, Pont-Audemer, Évreux, Vernon, Les Andelys, Gisors, Rugles, Val-de-Reuil.

À cette occasion, le Département crée le réseau des animateurs de la vie partagée pour permettre des retours d'expériences sur les pratiques de chaque animateur, nouveau métier dédié à ce mode d'habitat.

Loi Taquet : des décrets encore attendus

Promulguée le 7 février 2022, la «loi Taquet» vise à améliorer le quotidien des enfants protégés, à mieux les protéger contre les violences et à augmenter les garanties procédurales dans l'assistance éducative. Certains décrets d'application sont d'ores et déjà appliqués (revalorisation de la rémunération des assistants familiaux) ou en cours (développement du parrainage et mentorat). D'autres ne sont pas encore parus, dont notamment celui relatif au taux d'encadrement éducatif au sein des maisons d'enfants à caractère social (MECS).

Prévention et protection de l'enfance : le contrat avec l'État renouvelé

Cette reconduction a permis au Département :

- de poursuivre le déploiement de ses actions de prévention : renforcement des équipes de protection maternelle et infantile avec davantage de suivis de grossesses par les sages-femmes, amélioration de la quantité et la qualité des bilans de santé réalisés en école maternelle, maintien des équipes mobiles de soutien précoce à la parentalité et de l'équipe pluridisciplinaire dédiée aux bilans développementaux des enfants confiés de moins de 6 ans, etc. ;
- de sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures de parcours : augmentation du nombre d'équipes spécialisées pour réaliser les évaluations d'informations préoccupantes, renforcement des contrôles des établissements et services de l'aide sociale à l'enfance, déploiement du projet pour l'enfant (PPE), etc.

Favoriser l'insertion des Eurois et Euroises au RSA

L'insertion par l'activité, la formation et l'emploi s'appuie sur deux leviers essentiels que sont l'accompagnement et l'offre d'insertion. Partant de ce postulat, la collectivité s'est attachée à mobiliser l'écosystème des territoires pour mettre en synergie et déployer les dynamiques partenariales au service des parcours des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA). Il ne s'agissait pas de proposer une offre d'activités à «consommer» mais de co-construire des solutions visant à impliquer, individuellement et collectivement, les BRSA en posant des conditions réalistes de leur pouvoir d'agir dans leur projection professionnelle et de vie.

Cette méthodologie s'est traduite en 2023 par l'expérimentation de parcours collectifs intensifs plaçant le BRSA, aux côtés des professionnels, comme co-bâtitseur des activités de ce parcours d'une moyenne de 6 mois.

Au 31 décembre 2023, l'Eure compte 12 838 allocataires du RSA. Ils représentent 2,14 % de la population euroise (contre 2,69 % en France métropolitaine) avec une concentration sur les agglomérations d'Évreux, Seine-Eure, Vernon et dans une moindre mesure Pont-Audemer, Gisors et Bernay.

Une expérimentation nationale sur 3 EPCI eurois

Territoire d'expérimentation pour l'accompagnement des allocataires du RSA aux côtés de 17 autres territoires pilotes, le Département a mis en place en 2023 un cadre d'accompagnement rénové des BRSA sur les EPCI de Seine-Eure, Vexin Normand et Lyons-Andelle. L'objectif est d'insérer durablement les personnes dans l'emploi en levant les freins sociaux et professionnels grâce

à la coordination active des acteurs. Cet accompagnement revu vise à recevoir les nouveaux entrants sous 15 jours et co-construire leur orientation pour un suivi le plus adapté possible. Il a permis un taux d'accès à l'emploi des personnes en parcours social 2 fois plus élevé dans l'Eure que la moyenne nationale (32 % contre 17 %).

Des projets en territoires

Le parcours collectif « Like 2 » sur Louviers à destination des BRSA illustre un parcours type maillant l'engagement des partenaires et des usagers. Ce projet visait à travailler sur la confiance en soi, l'estime de soi, la sortie de l'isolement et le développement du pouvoir d'agir pour reprendre une activité, une formation ou un emploi. Constitué de 10 ateliers, il a permis à plus d'une trentaine d'usagers de partager des moments de vie, de situations apprenantes autour de la mobilité, du projet professionnel, du numérique, du développement personnel, etc. Un événement clôturant ces 6 mois de parcours intitulé « like a woman » a permis à quatre allocataires du RSA de réaliser une mission d'intérêt collectif portée par le Département et deux d'entre eux ont obtenu un emploi en CDD.

MDPH : la dynamique de modernisation engagée

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) s'est attachée à maintenir la qualité de service due aux usagers avec une maîtrise des délais de traitement des demandes comme le prouve le taux de satisfaction des usagers de 83 % en 2023 contre 65 % en 2022, soit une très nette évolution (enquête de satisfaction CNSA 2023). Ce taux témoigne des efforts déployés par la MDPH pour assurer un service public de qualité. Le nombre de décisions prises par la CDAPH, le nombre d'usagers suivis individuellement dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), le rythme et le nombre d'équipes pluridisciplinaires sont autant de signes d'une MDPH soucieuse de répondre aux demandes qui lui sont formulées.

Impliquée dans le déploiement des actions nationales portées et initiées par la CNSA mais également dans le projet des Assises des

Le financement de structures d'insertion

Dans le prolongement du Pacte Départemental des Solidarités, le Département de l'Eure soutient 40 structures d'insertion du territoire pour offrir un accompagnement adapté notamment aux besoins des BRSA afin de garantir in fine une insertion socio-professionnelle durable. La volumétrie des places conventionnées est de 3 800 places en entrées et sorties permanentes. De plus, le Département subventionne des épiceries sociales et de l'aide alimentaire pour lutter contre le gaspillage et promouvoir l'autonomie et la dignité des personnes.

solidarités, la MDPH est à la recherche constante de leviers visant à optimiser son organisation et à mener à bien l'ensemble de ses missions. Ainsi, dans le cadre de la territorialisation de la MDPH, l'expérimentation des référents Enfance / handicap, basés sur les territoires et proposant un service de proximité aux usagers, s'est poursuivie avec un bilan positif et un rayonnement national. En effet, la CNSA s'est intéressée de près à cette expérimentation et a décidé de la citer comme projet innovant dans le rapport d'activité des MDPH de France

Les chiffres

69 243 appels téléphoniques : + 10 % (contre 62 705 appels en 2022)

13 425 usagers accueillis physiquement : + 20 %, soit + 2 249 usagers

47 136 décisions et avis rendus par la CDAPH

Des actions fortes pour lutter contre la désertification médicale



Plan ambition santé : 2 M€ par an pendant 6 ans

Ce plan vise à renforcer l'offre de soins pour les Eurois, à encourager l'installation dans l'Eure de futurs praticiens, mais aussi travailler à l'innovation en santé pour créer un environnement favorable à l'accueil des professionnels de santé.

Un travail est engagé sur l'attractivité territoriale, en partenariat avec Eurêka, l'agence d'attractivité de l'Eure, et la mission santé qui

participent à des événements phares tels que l'accueil des internes ou des congrès de médecine générale.

De même, en lien avec la faculté de médecine, un dispositif « Chaires d'excellence » a été initié en 2023, et a permis par exemple, l'acquisition d'un microscope de chirurgie dentaire pour compléter l'enseignement au centre d'odontologie d'Évreux.

Le plan santé du Département comporte plusieurs axes :

- **Dégager du temps médical aux médecins**

L'exercice coordonné, apprécié par les nouvelles générations de médecins, et le soutien à l'exercice des IPA (Infirmiers en Pratique Avancée) ont été encouragés en 2023. L'aide à la formation et à l'installation des IPA a permis à deux infirmiers de se former dès septembre 2023.

- **Accroître l'offre médicale par la télémédecine pour compenser le manque de médecins sur le territoire**

2023 a été l'année de préparation de l'offre départementale de télémédecine permettant le déploiement en 2024 de dispositifs de téléconsultation, dont, notamment, une solution nomade avec mallettes et des infirmiers au domicile de personnes dépendantes.

- **Développer la médecine salariée**

Une unité mobile de soins et deux centres de santé départementaux ont été créés en 2023, sous la marque le Doct'Eure et avec l'appui de l'hôpital de la Musse. Fonctionnant avec des médecins salariés, ils permettent aux patients en ALD (Affection de Longue Durée) de retrouver un médecin traitant.

- **Préparer l'installation des professionnels de demain**

La bourse aux étudiants en médecine dès la 4^e année, sous condition d'installation dans l'Eure, a été accordée à une étudiante en médecine. Également, les sages-femmes, les étudiants en odontologie et les orthoptistes peuvent bénéficier d'une aide aux stages.

- **Conforter la prévention en santé**

En attente des résultats de l'expérimentation du Mammobile, une tournée de prévention (addictions, PMI...) a été initiée en 2023 pour un démarrage en 2024.

Par ailleurs, une équipe mobile de prévention pour les publics précaires a été déployée et la prévention précoce en PMI (vaccination, suivis...) a été renforcée.

Environnement : préserver toutes les ressources

Engagé dans la préservation de la nature et de la biodiversité, le Département a voté, en session du 21 octobre 2022, sa stratégie de transition écologique en quatre axes. Ils traduisent l'ambition de préserver toutes les ressources :

- l'Eure, département bas-carbone : réduisons nos émissions de gaz à effet de serre ;
- moins de béton, plus de nature : préserver un poumon vert entre Paris et la mer ;
- l'alimentation du « pré à la table » : renforcer l'autonomie alimentaire de l'Eure et la consommation locale ;
- la transition écologique par tous et pour tous : partager la vision.



En session du 23 juin 2023, Eure Transition Verte, le plan d'actions opérationnel du Département a été adopté. Il fixe la feuille de route du Département jusqu'en 2028 avec 50 actions déclinées selon 10 objectifs :

1. Promouvoir un bâtiment durable
2. Développer les énergies renouvelables et de récupération
3. Favoriser le développement des mobilités décarbonées et du tourisme durable.
4. Favoriser le développement des circuits alimentaires de proximité et la lutte contre le gaspillage alimentaire
5. Soutenir une agriculture durable
6. Préserver la ressource en eau, accompagner la sobriété
7. Limiter l'artificialisation des sols et massifier les puits de carbone
8. Préserver et favoriser la biodiversité
9. Sensibiliser, valoriser, mobiliser... accompagner le changement
10. Développer l'éco-exemplarité de la collectivité

ENS : restauration de la biodiversité et ouverture au public

En 2023, la mise en œuvre du schéma des Espaces naturels sensibles (ENS) s'est poursuivie avec la réalisation de travaux de restauration et d'entretien des sites, et la réalisation d'inventaires écologiques. A noter, l'aménagement des étangs de Pont-Audemer, l'ouverture de milieu et la pose de clôture sur les coteaux de l'ENS de la Côte des Fourneaux (Plessis-Hébert).

7 plans de gestion ont également été élaborés/révisés :

- ENS des étangs de Pont-Audemer ;
- ENS du château et des coteaux d'Ivry-la-Bataille ;
- ENS du bois de la Ronce ;
- ENS de Gisacum ;
- ENS des mares du Val-David ;
- ENS des mares de Conteville ;
- ENS des marais de la Risle maritime.

Enfin, pour valoriser biodiversité, deux nouveaux sentiers pédagogiques ont vu le jour : le sentier de la Biscutelle (ENS des coteaux d'Amfreville-sous-les-Monts) et le sentier du Peuplier noir (ENS des étangs de Pont-Audemer).



Ma commune grandeur nature

Pour accompagner les territoires, le Département a développé depuis le 1^{er} janvier 2023 le dispositif *Ma commune, grandeur nature*. Celui-ci déploie des aides techniques et financières aux projets de renaturation de centre-ville et centre-bourg (désimperméabilisation des surfaces, végétalisation, gestion des eaux de pluies à la source, lutte contre les îlots de chaleur, végétalisation des cimetières), d'aménagement et de gestion des milieux naturels des

communes (jardins partagés, ouvriers et familiaux, restauration de mares, création/restauration de haies, vergers, aménagement favorable à la biodiversité, sentiers de randonnées...). En 2023, le Département a ainsi alloué 88 055 € d'aides en finançant 21 dossiers : 9 dossiers de végétalisation de cimetières, 4 sur la plantation d'arbres, 6 pour la restauration de mares, 1 en faveur de la biodiversité et 1 pour la renaturation d'espaces publics.

Le public sensibilisé à la nature

À travers sa démarche «Découvrez la Nature dans l'Eure», le Département propose des opérations de sensibilisation, de démarches participatives et de reconnexion à la nature :

- un programme d'animations gratuites à destination du grand public. Afin de proposer un panel d'animations attrayantes et innovantes, la construction du programme s'appuie sur un appel à projets permettant de diversifier les offres d'animation et de mobiliser la créativité des structures associatives. La découverte de sites naturels par une diversité d'approches (naturaliste, sportive, culturelle, culinaire, historique...) constitue la principale caractéristique et l'originalité du programme. En 2023, le programme contenant 85 animations a attiré près de 2 057 participants.
- des animations «clé en main» sur les ENS et gratuite pour les collèves. L'objectif est de sensibiliser les collégiens à la biodiversité qui les entoure par la découverte de sites naturels de proximité. En 2023, 6 collèves ont bénéficié d'animations. Au total, ce sont 13 animations qui ont été dispensées.
- une campagne photographique «À la recherche des fleurs des champs» à destination du grand public et des collégiens. Cette année, 127 photographes amateurs ont participé et 560 photos ont été envoyées.
- le sauvetage des amphibiens pendant leur migration pré-nuptiale. Cette année, 22 bénévoles se sont mobilisés pour ramasser matin et soir en février/mars, les amphibiens piégés temporairement dans des seaux et les déposer de l'autre côté de la route. 3 550 amphibiens ont pu ainsi être sauvés.



2 362

nids de frelons asiatiques détruits

La lutte contre le frelon asiatique continue. En 2023, le Département a financé la destruction de 2 362 nids de frelons asiatiques chez des particuliers. Créé en 2019, ce dispositif participe à la protection de la biodiversité, des abeilles domestiques et aussi des pollinisateurs sauvages.

En parallèle, le Département a distribué gracieusement 150 pièges sélectifs aux apiculteurs eurois afin de contribuer à la protection des ruches face aux attaques de frelons asiatiques.

La protection de la ressource en eau très accompagnée

Le Département soutient les collectivités euroises dans la mise en œuvre de leurs investissements sur le petit cycle de l'eau et sur la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Il a accompagné :

- 27 projets dans collectivités sur les domaines de l'assainissement, de l'eau potable, de la protection de la ressource en eau et de la gestion des eaux superficielles pour un montant de 3 112 000 € ;
- et 16 captages d'eau potable prioritaires sont suivis dans le cadre de l'observatoire des bassins d'alimentation des captages (BAC). Cela représente, pour la saison 2022/2023, 381 agriculteurs accompagnés et 1 077 parcelles suivies.

A noter que le Département a voté en session de juin 2023 l'arrêt des aides sur le petit cycle (assainissement et eau potable).

Afin de sensibiliser à la culture du risque Inondations, les projets de pose de repères de crue de deux collectivités ont été retenus et accompagnés techniquement et financièrement. Les premiers ont été posés et inaugurés en présence du Préfet.

Protection de la ressource en eau à l'aune du changement climatique

Face aux impacts du changement climatique qui se font déjà sentir sur notre territoire, le Département doit faire face à de nouveaux défis : dégradation de la qualité et de la quantité d'eau disponible, risque accru de phénomènes d'inondation ou de ruissellement notamment. Ainsi, dans sa stratégie Eure Transition Verte, il a été choisi de dédier un objectif à la protection de cette ressource essentielle.

La nouvelle politique départementale de l'eau s'articule autour de 4 axes :

- accompagner la sobriété en eau pour réduire les risques de pénurie et les conflits entre usages,
- renforcer les actions de protection de la qualité de la ressource,
- améliorer la résilience de nos territoires face aux épisodes extrêmes (sécheresse, inondations),
- faire du Département un acteur central dans l'amélioration et le partage de la connaissance sur la ressource et mobiliser le plus grand nombre.

Cette politique permettra également d'accompagner ou de sensibiliser de nouveaux publics : les élus et agents du Département ainsi que les agriculteurs.



Soutenir les agriculteurs

Près des deux tiers de la surface euroise est dédiée à l'agriculture qui fait entièrement partie de l'identité du territoire. Elle joue aussi un rôle essentiel dans la résilience face au changement climatique.

Le Département accorde une grande importance au soutien des agriculteurs eurois. Il a accordé 155 aides pour un montant total de 446 632 € en 2023 autour de quatre grandes thématiques : la garantie sanitaire des cheptels, la réduction des risques professionnels, le développement des circuits courts et l'agroforesterie.

Le soutien du Département à la plantation de haies en milieu

agricole s'est traduit par la plantation de 3 124 mètres linéaires de haies.

Par ailleurs, 1 200 ha d'espaces naturels, dont le Département est gestionnaire (ENS, terrains du Conservatoire du littoral), sont exploités par des agriculteurs. En tant qu'animateur Natura 2000 de la vallée d'Eure, le Département a accompagné six agriculteurs à contractualiser des MAEC en 2023 (mesures agroenvironnementales et climatiques).



Covoiturage : des aires plus « vertes »

Le Département est engagé dans une politique de construction d'aires de covoiturage dans l'Eure afin de réduire l'usage de la voiture individuelle. En 2023, deux nouvelles aires ont été aménagées :

- Bourg-Beaudouin à proximité de la RD 6014 (23 places dont une PMR et deux pour recharge électrique)
- Conches-en-Ouche à proximité de la RD 840 (12 places dont une PMR et une pour recharge électrique).

Cet investissement de 200 000 € a été financé à hauteur de 50 % par le «Fonds vert» de l'État.

Ces aires sont constituées de places perméables engazonnées permettant ainsi de réduire les surfaces imperméables. Des places sont réservées pour y installer, en partenariat avec le SIEGE 27, des bornes de recharge pour les véhicules électriques. L'aire de Bourg-Beaudouin sera également équipée, fin 2024 ou début 2025, d'ombrières munies de panneaux photovoltaïques.



Donner à la jeunesse l'envie de voir grand

L'année 2023 a été marquée par la poursuite du travail collaboratif avec les acteurs de l'éducation au sein des collèges ; le point d'orgue en a été l'élaboration d'une convention partenariale visant à préciser les missions et les engagements de chacun et, surtout, à structurer un dialogue de gestion entre le Département et chaque collège public eurois, ceci au bénéfice de l'ensemble des usagers.

Collège de Broglie

LE DÉPARTEMENT
de Normandie
Collège
MAURICE DE BROGLIE

Un cadre de dialogue

Fruit de plusieurs mois d'échanges dans des formats adaptés (groupes de travail, réunions plénières, séances de présentation, etc.), la convention partenariale liant le Département de l'Eure à chaque collège, constitué en établissement public local d'enseignement, a été approuvée le 20 octobre 2023 en session plénière.

La construction et le dialogue sont le fondement de cette relation partenariale et la convention répond à des préoccupations de continuité, d'efficacité et de rigueur de gestion au bénéfice de l'ensemble de la communauté éducative.

Les apports et le cadre concret de cette convention s'articulent autour des quatre axes suivants :

- Le fonctionnement bâtiminaire, matériel et financier , qui rappelle les responsabilités respectives de la collectivité de rattachement et de l'établissement pour le maintien en bon état des locaux ;
- La gestion des ressources humaines , la collectivité souhaitant réaffirmer son rôle d'employeur tout en permettant aux principaux et aux gestionnaires d'exercer leur autorité au quotidien sur les agents départementaux affectés dans les collèges sur des missions d'accueil, de propreté, de maintenance et de restauration ;
- La restauration et l'hébergement, le Département entendant faire prévaloir sa demande de repas de qualité préparés le plus possible grâce à des approvisionnements auprès de producteurs locaux ;
- L'engagement éducatif départemental, qui rappelle la palette d'offres que propose le Département aux collèges, de la mise à disposition d'équipements numériques à l'appel à projets Valeurs de la République du GIP prévention de la radicalisation, en passant par le dispositif Culture au collège et l'appel à projets développement durable.

La convention s'appuie sur des objectifs et des indicateurs définis conjointement. Elle fera l'objet d'un suivi sous forme d'une rencontre annuelle entre les équipes de direction des établissements et le Département. Un dialogue individualisé de pilotage stratégique et de gestion sera aussi planifié tous les trois ans.



Un parc bâtiementaire toujours renouvelé et plus performant

Après une année 2022 record en termes de livraisons de collèges neufs (cinq établissements), le Département poursuit à un rythme important le plan pluriannuel d'investissement des collèges.

Ainsi, en 2023, on compte les ouvertures suivantes :

- à Louviers, le collège Suzanne Lipinska (ex Le Hamelet) ; à noter qu'on a profité de l'ouverture d'un collège neuf pour opérer un changement de dénomination. Un hommage est ainsi rendu à une personnalité passionnée de musique et des arts, ayant fait du Moulin d'Andé, site patrimonial local, un des trésors de la culture cinématographique européenne.
- à Pont-de-l'Arche, le collège Hyacinthe Langlois ;
- à Broglie, le collège Maurice de Broglie.

Dans le même temps, les travaux se sont poursuivis pour une livraison en 2024 des collèges de Bourneville (en remplacement du collège de Manneville), du Val-d'Hazey (la restauration a été livrée fin 2022) et de la demi-pension du collège de Gravigny. Les travaux ont également été engagés sur le collège de Rugles qui sera, lui, livré en 2025.

Une poursuite des investissements visant la modernisation et la rénovation énergétique des établissements existants a également permis la réalisation de travaux d'amélioration des systèmes de chauffage, d'éclairage et de sécurisation.



Un plan numérique ambitieux et innovant

Un des engagements du nouvel exécutif, en 2021, portait sur l'équipement informatique des élèves et le développement des usages numériques.

Il était important pour le Département de proposer une offre adaptée aux nouvelles pratiques et aux besoins réels des équipes éducatives. Aussi, l'année 2023 a été la concrétisation de la décision de doter l'ensemble des 55 collèges publics d'équipements numériques visant à répondre aux priorités départementales : consolidation des apprentissages fondamentaux et de l'inclusion scolaire, promotion des langues vivantes, enrichissement du parcours Avenir, éducation aux médias et continuité pédagogique.

Ceci s'est traduit par le déploiement dans chacun des 55 collèges publics, d'un pack numérique «Class'Eure» composé de six casques de réalité virtuelle, d'une valise de baladodiffusion, d'un kit de webradio, de quatre systèmes de visioconférence et d'une flotte de tablettes. L'ensemble représente 3,6 M€, co-financé par des fonds européens.

Par ailleurs, une autre nouveauté en 2023 a été l'ouverture aux collèges privés de l'appel à Projets numériques au service de l'innovation pédagogique ; l'objectif est de faire bénéficier d'équipements spécifiques et innovants en phase avec le volet numérique des projets d'établissement. C'est ainsi, qu'en 2023, une enveloppe de 300 000 € a bénéficié à 16 collèges publics et à 3 collèges privés. Le dispositif est reconduit pour l'année scolaire 2023-2024.

Pour poursuivre dans l'innovation des usages numériques, le Département proposera de nouvelles offres au printemps 2024 sous la forme d'expérimentations.

Des équipes consolidées

Essentiels au bon fonctionnement des établissements au quotidien, les agents techniques territoriaux assurent les missions d'accueil, de restauration, d'entretien des locaux et de maintenance des bâtiments.

L'année 2023 a été marquée par la décision de créer un pool de remplacement visant à disposer d'une équipe mobile et professionnalisée, mobilisable à tout instant dans les établissements qui font face à des absences d'agents. Une première séquence de recrutement a été réalisée en novembre 2023 : elle a permis la prise de poste de 14 agents.

À terme, le pool comptera 5 cuisiniers et 30 agents d'entretien et de restauration. À cette fin, des sessions de recrutement seront organisées au 1^{er} semestre 2024.



Des projets éducatifs visant le bien-être et l'épanouissement des élèves

Outre la poursuite du programme «Culture au collège» et la proposition des offres départementales, comme l'appel à projets «les collégiens s'engagent pour l'environnement et le développement durable», deux actions phares ont été proposées aux collégiens en 2023 :

- **La lutte contre le Harcèlement scolaire | Super compagnie**

La lutte contre les violences et le harcèlement scolaires est une priorité nationale forte depuis plusieurs années. Dans le cadre du programme national de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe) mis en place en 2021, et généralisé en 2022 à tous les collèges, le Département a souhaité contribuer à cette prévention. Les programmes départementaux de réussite éducative se sont donc enrichis en 2023-2024 de l'intervention d'une troupe de théâtre «La Super Compagnie», qui propose un spectacle-débat interactif à destination des collégiens. Ces interventions se sont inscrites dans le cadre d'un marché qui a permis à 23 collèges de profiter de cette offre pour leurs élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}. Pour 2024, 16 collèges étaient déjà intéressés par ce spectacle-débat.

- **Forum mini-entreprises | Entreprendre Pour Apprendre**

Plus de 541 collégiens de 4^{ème} et de 3^{ème}, scolarisés dans 30 établissements de l'Eure, ont participé au dispositif Mini-Entreprise au cours de l'année scolaire 2022-2023. Le concept de mini-entreprise, développé par l'association normande «Entreprendre pour apprendre» (EPA) favorise, autour de projets concrets et fédérateurs, le développement de nombreuses compétences transversales chez les collégiens. C'est un programme pédagogique concret qui permet à chacun d'eux de se réaliser en étant acteur d'un projet entrepreneurial, le temps d'une année scolaire. Le 5 mai 2023, l'Hôtel du Département a accueilli 18 équipes de collégiens dans le cadre du Forum des mini-entreprises de l'Eure afin de valoriser leurs talents de jeunes entrepreneurs !

L'année scolaire 2023/24 a débuté et de nouvelles équipes de Mini-entrepreneurs ont commencé l'aventure avec les encadrants référents de 23 collèges du département de l'Eure.



Un livre et une calculatrice

Parce que le développement des usages du numérique doit s'accompagner de la maîtrise des savoirs fondamentaux (savoir lire, écrire, compter), le Département propose un rendez-vous devenu incontournable : la distribution d'un livre aux jeunes collégiens eurois. En 2023, le dispositif a évolué avec les deux séquences suivantes : la distribution à chaque élève de 6^{ème} de l'ouvrage lauréat du prix des Dévoreurs de livres de l'année et la remise aux élèves de 4^{ème} d'un titre classique.

C'est ainsi qu'au printemps 2023 les élèves de 4^{ème} se sont vus offrir «Le Joueur d'échecs» de Stefan Zweig et qu'ensuite, à la rentrée de septembre, les élèves de 6^{ème} ont bénéficié du livre «Scordatura» de Floriane Turmeau.

Une aide aux familles renforcée

Les bourses scolaires sont la traduction concrète de l'engagement partenarial mené entre le Département, les services départementaux de l'Éducation Nationale et les collèges eux-mêmes, et ceci au bénéfice du budget des familles. Ainsi, un accompagnement est proposé par le Département pour favoriser l'accès aux droits (mobilisation des conseillers numériques) et la bourse départementale est versée à tous les bénéficiaires de la bourse nationale sans exception.

BOURSES
POUR LES COLLÉGIENS :
LE COUP DE POUCE
DE LA RENTRÉE

Faites
votre demande
auprès du collège
de votre enfant
avant le
**19 OCTOBRE
2023**

moncollege.eure.fr e eureennormandie.fr f t i @EureenNormandie



1 million d'euros

pour préserver le pouvoir d'achat des familles

La collectivité a pris la décision de mettre en œuvre un mécanisme de compensation de l'inflation afin de sécuriser les services de restauration des collèges.

En effet, ces derniers ont dû assurer la production des 23 000 repas journaliers à destination des collégiens dans un contexte d'inflation sur les denrées alimentaires.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des familles, cette inflation n'a pas été répercutée sur les tarifs des repas ; ils sont restés inchangés. Décidée en septembre 2022, cette mesure a continué de s'appliquer de janvier à juillet 2023, ce qui a représenté une dépense supplémentaire annuelle d'un million d'euros.



Culture et patrimoine pour tous

Engagé dans une stratégie d'envergure à l'égard de ses sites patrimoniaux, le Département apporte également la culture au plus près de chaque Eurois. C'est ainsi que la préservation du patrimoine et sa transmission aux générations futures traduisent d'un engagement sur le temps long tandis que les actions à l'égard des différents champs artistiques inscrivent la Culture dans le quotidien de chacun. De ce fait, la lecture publique, les enseignements artistiques et l'aide apportée aux acteurs locaux permettent autant de mailler le territoire que de rendre l'offre culturelle accessible à tous.



Le Département, acteur de la restauration

Depuis 2016, le programme Mon village, mon amour (MVMA) accompagne les communes dans la restauration de leur patrimoine : églises, collégiales, lavoirs, vitraux, etc. En 2023, Mon village, mon amour a été intégré à l'appel à projets départemental des aides départementales aux communes, passant alors de deux programmations annuelles à une seule.

En 2023, 31 projets de restauration ont pu être mis en œuvre grâce aux subventions départementales qui se sont élevées à 606 249 €. À travers cette politique, le Département soutient indirectement l'activité économique des artisans d'art, nombreux sur le territoire, et des entreprises du bâtiment.

Le patrimoine sur le devant de la scène

Restaurer le patrimoine est indispensable, mais il est également important de le faire vivre. C'est pourquoi le Département coordonne depuis plusieurs années l'événement **Pierres En Lumières**. L'édition 2023 a été un succès : elle a mobilisé 75 porteurs de projets (un record en Normandie) autour de l'ouverture de 80 édifices publics et privés de toute nature.

Le Département s'attache aussi à documenter et étudier pour mieux valoriser les trésors (édifices, objets mobiliers, savoir-faire) présents sur son territoire. Dans le cadre des missions d'inventaire, 80 reportages (photos et vidéos) et plus de 1 000 clichés ont été réalisés. Ils seront prochainement accessibles au grand public via un site internet dédié.

Enfin, parce que le patrimoine est une source d'inspiration pour les artistes, l'édition 2023 des **Journées européennes du patrimoine** a mis à l'honneur la thématique du végétal. Trois artistes ont proposé des œuvres originales sur ce thème : Laura Ellen Bacon a investi Château Gaillard, Julien Colombier a installé ses œuvres à l'école de musique de Louviers, au donjon de Conches-en-Ouche et à la Maladrerie de Gravigny. Marie-Hélène Richard a, quant à elle, pris place dans le centre-ville de Verneuil d'Avre et d'Iton.

Mon village mon amour : 3 chantiers emblématiques

- Restauration du clocher et de la couverture de l'église de Connelles : 60 000 € de subvention
- Restauration de l'église de Hauville : 36 065 € de subvention
- Travaux supplémentaires sur la charpente de l'église de Tourny à Vexin-sur-Epte : 100 000 € de subvention.



Sites départementaux : des investissements inédits

Le Département est propriétaire de quatre sites emblématiques : la maison du peintre Pierre Bonnard (grand ami de Claude Monet, maître de l'Impressionnisme), la filature Levavasseur (symbole du passé industriel de la vallée de l'Andelle au XIX^{ème} siècle) et deux

sites bien connus du grand public : Gisacum (témoin de l'Antiquité gallo-romaine) et Harcourt (hérité de la période médiévale). Ces sites bénéficient d'investissements dont la notoriété se construit : pluriannuels d'envergure visant leur conservation et leur valorisation.

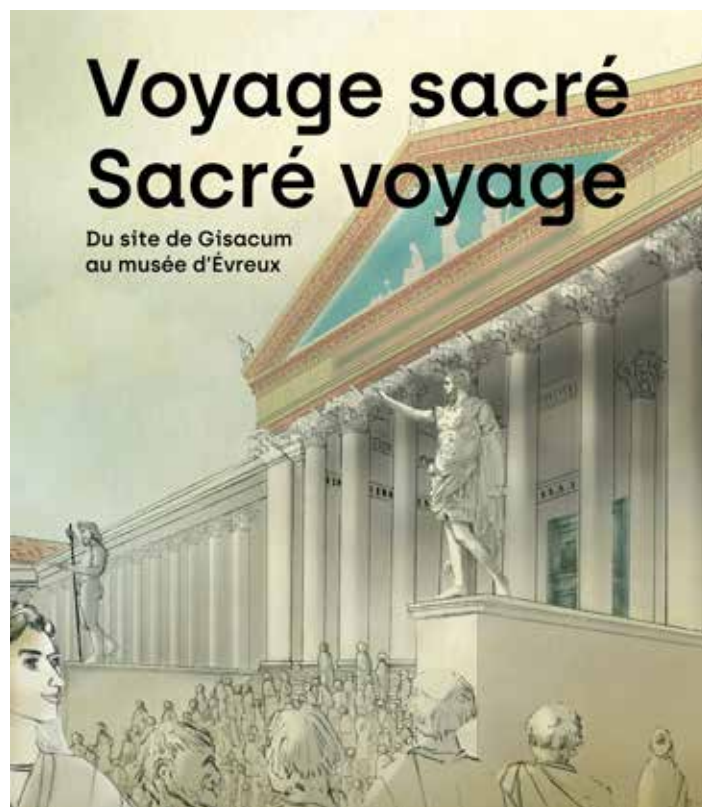
Harcourt, un succès qui se confirme

L'année 2023 est pour le domaine d'Harcourt celle de tous les records : 11 400 visiteurs lors des médiévales et 40 700 lors de Merveilleux 2. Sans conteste, le succès rencontré en 2022 lors de la première édition de ce parcours lumineux hivernal s'est confirmé cette année et a répondu aux attentes du public. Cette réussite conforte les choix de développement sur lesquels travaillent les équipes et qui verront le jour en 2025.

Gisacum, acteur emblématique de la naissance du musée d'Évreux

L'année 2023 a célébré les 150 ans de l'ouverture du musée d'Art, Histoire et Archéologie d'Évreux, dont les objets découverts sur le site archéologique de Gisacum entre 1835 et 1841 ont constitué dès le départ son fonds. Ainsi, des agents de la Mission Archéologique et du musée d'Évreux ont collaboré à une exposition d'ampleur, qui a reçu le label «Exposition d'intérêt national» par le ministère de la Culture. Cette manifestation présentait les différentes facettes du site, au regard des fouilles conduites au XIX^e siècle, mais également par la MADE depuis 1996. Cela était l'occasion de présenter certains des nombreux blocs qui constituaient le sanctuaire de la ville antique, dégagés depuis plusieurs années par les archéologues de l'INRAP, à l'occasion des campagnes de fouille programmée qui permettent chaque été de former les étudiants au métier d'archéologue tout en dévoilant de nouveaux pans de Gisacum.

Présentée au Vieil-Évreux pendant trois mois, l'exposition temporaire «Voyage sacré, sacré voyage : du site de Gisacum au musée d'Évreux» a accueilli 4362 visiteurs, sur les 12070 personnes venues sur le site archéologique en 2023.



Des archéologues au service des projets de la collectivité

Avec une activité toujours aussi forte, le service d'archéologie préventive de la MADE a concilié la poursuite des fouilles en cours depuis 2021 à Vernon et Évreux, la prise en charge de dix diagnostics liés à l'aménagement du territoire eurois, et surtout la réalisation de deux fouilles en lien avec les projets de la collectivité. En effet, les archéologues ont pu étudier une zone méconnue du site archéologique de Gisacum, en amont de l'aménagement du parking de la Mission Archéologique qui aura lieu en 2024, et ils ont également profité des travaux de restauration des façades du château d'Harcourt pour en faire l'étude du bâti et contribuer ainsi à l'étude des phases de construction et l'histoire globale de l'édifice.

Médiathèque départementale : renouvellement de l'identité graphique

En 2023, la Médiathèque départementale de l'Eure, devenue Médiathèque de l'Eure, s'est dotée d'un logo :



Elle propose désormais un nouveau portail web : mde.eure.fr. Ce site de services en ligne s'adresse aux professionnels des médiathèques (réservations d'ouvrages, agenda des manifestations, appels à projets, fiches pratiques...), aux usagers et aux élus.

La MDE et une quarantaine de médiathèques euroises ont bénéficié d'une nouvelle version du logiciel pour un service optimal.

La Médiathèque de l'Eure continue de prêter des livres, des disques, des films, mais aussi des jeux de société et des jeux vidéo, sans oublier l'offre de ressources en ligne (livres, cinéma, musique, presse, formation) avec la Médiathèque numérique.

De nouvelles expositions ont été acquises pour célébrer la littérature de Colette et d'Annie Ernaux.

En 2023, ce sont toujours plus d'actions culturelles avec 8 concerts gratuits en médiathèque, 130 animations numériques pendant le festival X.PO et 41 projections lors du Mois du doc. 2 855 collégiens/ Dévoreurs de livres ont rencontré des auteurs et les élèves de 6^{ème} ont bénéficié d'une édition du titre lauréat : Scordatura de Floriane Turmeau.

Le réseau s'est étoffé avec l'intégration de deux nouvelles bibliothèques, Rugles et Louviers, ce qui le porte à 105 médiathèques. S'approchant d'une gratuité à 100%, le réseau des bibliothèques de l'Eure fait figure d'exemple.



4 millions d'euros
pour les acteurs culturels du territoire

En 2023, près de 350 subventions ont été accordées à des projets, salles et compagnies de spectacle vivant pour un montant de 4,4 millions d'euros, favorisant ainsi l'émergence d'une offre culturelle d'excellence, au plus près des territoires.



Éducation artistique et culturelle pour tous les collégiens

En 2022- 2023, 3 600 collégiens eurois ont participé à une action culturelle dans le cadre du dispositif Culture au collège. 100% des collèges publics ont participé à au moins une action proposée : travail de création avec le photographe Patrick Forget qui a donné lieu à une exposition dans le hall de l'Hôtel du Département, tournage d'un clip au château de Beaufort, etc. Et pour la première fois, un partenariat entre le festival Ça sonne à la Porte (Grosboeuvre), le Département et le Festival choral des collèges d'Évreux a permis à 600 collégiens de chanter sur la grande scène du festival devant près de 3 000 spectateurs aux côtés du groupe La Maison Tellier.

L'ambition est de permettre à un maximum de collégiens de pratiquer une activité culturelle.

2023 : année du cinéma dans l'Eure

En lien avec les Archives départementales, une grande exposition a présenté l'histoire du cinéma dans l'Eure : lieux de tournages emblématiques, évolution des équipements cinématographiques du territoire (600 visiteurs). Une publication, «Pop-corn et projecteur : une histoire du cinéma dans l'Eure», a accompagné cette exposition. Un travail d'inventaire a été réalisé et neuf circuits de randonnée sur les lieux de tournage dans l'Eure ont découlé de ce travail.

En parallèle, le Département a mené une étude pour se faire accompagner dans la structuration de sa politique en faveur du cinéma, notamment pour intensifier l'accueil des tournages sur le territoire.

Enfin, de nouveaux partenariats ont vu le jour avec des longs-métrages : avant-première de l'Astronaute (Nicolas Giraud) accompagnée d'une exposition, aide à la production du film Les Secrets de la Princesse de Cardigan (Arielle Dombasle) tourné au Château du Champ de Bataille (qui a donné lieu à une avant-première à Bernay) et partenariat avec le film Bonnard Pierre et Marthe (Martin Provost) pour une projection à Vernon.





L'Eure une terre de sports, une terre de jeux

Le Département est au cœur de la pratique sportive en termes d'équipements, d'encadrement et de soutien aux clubs. Au quotidien, il est un interlocuteur du mouvement sportif. Il mène avec lui des missions d'intérêt général autour de la pratique sportive pour tous et accompagne aussi le sport de haut-niveau.



Tout comme la culture et la musique, habituellement considérées comme des biens communs, les activités physiques et le sport appartiennent au patrimoine immatériel d'un pays ou d'un territoire. Elles occupent une place importante dans l'esprit de tous, homme/femme, jeune et moins jeune, auprès de toutes les générations. Elles se sont construites, partagées, transmises et ont évolué de génération en génération.

L'importance des activités physiques et sportives, dans notre société, n'est plus à démontrer. Ils contribuent au bien-être physique, psychique et social de tous, inculque des valeurs autour du goût de l'effort, du bien vivre ensemble, du lien social et permet la transmission de valeurs.

Lors de la session plénière du 20 octobre 2023, les élus ont voté les ambitions recherchées par le Département en matière d'activités physiques et sportives au travers de deux ambitions, cinq thématiques et 20 actions visées.

Les deux ambitions à développer sur le territoire sont :

- Faire du Département de l'Eure une terre de Jeux : compétition, animation, innovation, plaisir, dépassement de soi...
- Donner le goût du sport et des activités physiques à tous les Eurois, en les accompagnant dans leur pratique au quotidien.

Ces ambitions se déclinent autour de 5 enjeux et de 20 actions :

1. Accompagner le développement des activités physiques et le sport, pour tous, partout et tout au long de la vie
2. Accompagner les performances sportives individuelles et collectives
3. Accompagner les bénévoles dans leur engagement citoyen
4. Faire de l'Eure une terre de sports de nature
5. Faire des activités physiques et du sport, un outil d'insertion et d'inclusion sociale



Dynamisme autour du label Terre de Jeux

Le Département de l'Eure a le label Terre de Jeux 2024 depuis 2019. Dans ce cadre, la collectivité a initié ou soutenu différentes actions sur le territoire eurois :

- la semaine olympique et paralympique a vu 48 projets scolaires naître au cours de cette semaine particulière ;
- des animations au sein des collèges et collectivités par l'intervention des volontaires en service civique de la Direction des Sports (plus de 5000 participations aux animations portées par les volontaires, les services et les partenaires) ;
- le Département s'est engagé aux côtés des services de l'État dans la coordination du label Terre de Jeux et des projets sportifs sur notre territoire.

Le mouvement sportif soutenu

Le Département fait évoluer son dispositif d'aide au mouvement sportif en adoptant de nouveaux critères afin de répondre de manière plus pertinente aux problématiques des associations sportives. Ainsi, l'emploi sportif, les différents labels qualité décernés aux associations ou encore l'accompagnement des bénévoles sont désormais pris en considération. Par ailleurs, l'aide au sport de haut niveau entend non seulement le soutien des clubs évoluant dans l'élite nationale, mais également un accompagnement des athlètes de haut niveau regroupés sous la bannière de la Team 27.

Enfin, le Département poursuit son effort de soutien auprès des associations par le biais de dispositifs cofinancés par la Région pour l'acquisition de matériel ou de véhicules (Nautisme en Normandie, Trans'sport en Normandie par exemple).



Plus de 4,5 M€ de soutien financier en 2023

En fonctionnement : 2,389 M€ au service des structures associatives du mouvement sportif fédéré

- 566 clubs sportifs locaux pour 770 701 € d'aides
- 34 comités sportifs départementaux pour 477 350 € d'aides
- Clubs de Haut niveau :
 - Amateurs : 23 clubs pour un montant de 164 025 €
 - Professionnels : 4 clubs pour un montant de 345 000 €
- 57 athlètes de Haut Niveau pour 54 000 € d'aides
- 89 manifestations sportives pour 171 750 € d'aides

En investissement : 2,115 M€ aux services des structures associatives et des collectivités territoriales.

Des équipements sur les territoires

Le Département fait évoluer son dispositif de soutien en investissement aux collectivités en adoptant des critères plus cohérents avec les préoccupations du moment. Ainsi, les équipements sportifs de proximité font désormais l'objet d'un dispositif à part entière correspondant plus aux besoins exprimés par la population, tournée davantage vers la pratique sportive libre hors des clubs. De la même manière, le Département accompagne aujourd'hui les collectivités en matière d'ingénierie de projet et de conseil en développement (équipements sportifs structurants ou de proximité).

Le 7^e meeting de l'Eure

Le stade Jesse-Owens, à Val-de-Reuil, a accueilli la 7^e édition du meeting d'athlétisme de l'Eure, le 2^e plus important Indoor de France. Il fait partie de l'exceptionnel circuit des « meetings Elite » de la fédération d'athlétisme. Seuls 5 événements en France entrent dans le circuit national.





Villes et campagnes, tous égaux !

Gage d'attractivité du territoire, la qualité des équipements et l'accès aux services publics, à la ville comme à la campagne, répondent à l'égalité républicaine entre les bassins de vie. Fibre optique, tourisme, éducation, routes... Les nécessaires investissements structurants amènent le Département à se rapprocher des communes rurales.

MAIRIE



Fibre optique : l'Eure flirte avec les 100 %

Amener le très haut-débit (THD) dans tous les foyers et toutes les entreprises de l'Eure, en ville comme en campagne, a été un chantier titanesque de plus de 200 M€. En 2023 avec 96 % du territoire eurois couvert par le THD, il s'approche de l'objectif ambitieux de 100 % de l'Eure fibrée.

Une prouesse qui place le département de l'Eure devant tous ses voisins normands. Ainsi, chaque semaine, de nouvelles prises THD continuent d'être créés pour connecter les derniers foyers, les dernières entreprises maintenant au cas par cas.

Un engagement fort auprès des territoires

La contractualisation entre le Département et les intercommunalités, au travers des contrats de territoire, vise un développement équilibré et cohérent à l'échelle départementale tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.

Lors de la précédente génération 2017 et 2022, dans l'Eure 84,6 M€ de subventions ont été initialement contractualisées pour 647,6 M€ de coût de projets. Ces contrats de territoire ont fait l'objet de revoyures, permettant aux EPCI et communes de renégocier certains projets.

Dans le cadre de la nouvelle génération de contrats de territoire tripartites 2024-2027, le Département a fait le choix de soutenir les collectivités autour de quatre grands axes que sont la revitalisation des centres-bourgs, les équipements sportifs structurants, les équipements culturels structurants et les maisons de santé.

Aussi, les autres thématiques, qui émergeaient à la précédente génération de contrats, font l'objet désormais d'un appel à projet annuel : le scolaire, l'environnement, la mobilité, le patrimoine, le logement, la lecture publique.



Des partenariats pour revitaliser les communes

Dans le cadre de la politique du Département pour la revitalisation des centres-bourgs et l'attractivité des petites centralités, des actions de partenariat ont jalonné l'année :

- avec la Banque des Territoires (Caisse des dépôts et consignations) dans le cadre du dispositif national «Petites Villes de Demain» (PVD) dont 36 communes de l'Eure sont lauréates. Le Département de l'Eure procède à l'instruction des demandes de financement d'études PVD pour le compte de la Banque des territoires. En 2023, 12 dossiers ont été instruits. 10 dossiers ont reçu un avis favorable pour un montant total engagé de 112 671 €.
- avec l'Etablissement public foncier de Normandie (EPFN) dans le cadre des «Petites Centralités» par le choix de trois communes qui peuvent bénéficier d'une étude pré-opérationnelles de revitalisation de leur centre bourg. Cette action représentant un coût global de maximum 90 000 € par an est financée intégralement (à parts égales) par le Département et l'EPFN.
- avec la CCI Portes de Normandie et la CMA Normandie (site de l'Eure) dans le cadre du partenariat pour l'accompagnement des collectivités à l'élaboration de leur stratégie de

revitalisation commerciale des centralités : pour l'année 2023, un diagnostic flash commerce a été engagé pour la commune de Brionne (il sera finalisé en 2024) et Fatouville-Grestain a bénéficié d'une aide départementale de 22 450 € au titre du maintien des derniers commerces en zone rurale.

- avec les EPCI qui ont délégué, pour 12 d'entre eux, leur compétence d'octroi des aides aux investissements immobiliers des entreprises au Département (industrie, service). 2023 a été marqué par le renouvellement des conventions avec l'intégration d'aides spécifiques dédiés aux projets immobiliers des artisans et commerçants implantés en centres-bourg. Au total, quatre entreprises industrielles pour un montant de 682 000 € et 12 commerces pour un total de 86 400 € ont été accompagnés en 2023.



Une agence au service de la ruralité

L'Agence de la ruralité euroise est officiellement lancée depuis le 27 août 2022. Elle nourrit trois ambitions :

- conseils quotidiens ;
- ingénierie de projets ;
- prêt de matériel sous forme de kits événementiels et de radars pédagogiques.

Ainsi, à travers un accueil unique et clairement identifié, elle offre aux élus, et notamment aux maires ruraux, un service de proximité d'informations et de premiers conseils. Cela les aide au quotidien dans l'exercice de leur mandat et dans la réalisation de leurs projets. Cette Agence met également à leur disposition un certain nombre de petits matériels que des communes rurales ne peuvent acquérir seules (radars pédagogiques, kits événementiels composés de barnums, tables, chaises, grilles d'exposition, sonorisation mobile, barrières et séparateurs routiers). A cette fin, les services du Département sont mobilisés dans leurs champs de compétences et au-delà, de nombreux partenaires susceptibles d'apporter toute réponse ou tout conseil dans les domaines les plus divers (formation et conseils juridiques par l'Union des Maires, problématiques RH par le Centre de gestion, numérique, économie).

Un dispositif d'assistance performant

Dans le cadre de l'Agence de la ruralité, la mission Ingénierie 27 est un dispositif d'assistance technique départementale aux communes et à leurs groupements. Elle permet d'obtenir des conseils gratuits, mais aussi des prestations payantes, dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'urbanisme. Concernant les prestations à titre onéreux, le total des recettes s'élève à 193 378 €.



282

communes guidées

L'Agence de la ruralité a aidé 282 communes ayant bénéficié de ses services et de son réseau de partenaires. Elle a répondu à plus de 411 sollicitations et réalisé 65 rencontres sur les territoires.

La mobilité, un enjeu crucial

Le Département a continué à maintenir et à aménager ses routes et ouvrages d'art pour une dépense d'environ 32 M€.

Les principales opérations ont été les suivantes : poursuite de l'aménagement d'un tourne-à-gauche RD 613 - RD 29 à Boissy-Lamberville (561 000 €) ; travaux d'aménagement du giratoire RD 840 - Conches en ouche (1,370 M€) ; poursuite de l'aménagement RD 438 RD 88 Barreau Sud-Ouest Bourgtheroulde (750 000 €) ; sécurisation de l'itinéraire RD 675 (226 000 €) ; sécurisation de la traversée de Radeval (734 000 €) ; aménagement de l'aire de covoiturage de Bourg Beaudouin (138 000 €) ; rénovation du pont suspendu des Andelys (2,3 M€) ; études de réhabilitation des ouvrages d'art 2023-2028 (250 000 €).

Accompagnement des initiatives touristiques

En 2023, un accompagnement de 333 000 € a permis de suivre la création et le développement de 16 projets d'hébergements touristiques dont un projet de modernisation et développement d'hôtellerie, la rénovation et le développement d'hébergements en complémentarité de l'accueil de séminaires et réceptions. Cette dernière réalisation s'est concrétisée grâce à l'acquisition de deux offres immobilières à vocation touristique en vente sur notre territoire.

Deux postes sont majeurs pour la sécurité et le confort des usagers du réseau routier départemental : l'entretien et la maintenance des couches de roulement (19,880 M€) et la maintenance des ouvrages d'art (1,597 M€).



Voirie : aider aussi les communes

Le Département accompagne également les collectivités sur leurs travaux d'investissement de voirie, à travers plusieurs dispositifs d'aides pour :

- améliorer l'écoulement superficiel des eaux pluviales en agglomération sur routes départementales (411 000 €)
- promouvoir les modes de déplacements alternatifs, réduire l'utilisation de la voiture personnelle et sécuriser les usagers des RD (53 000 €)
- réaliser des aménagements de sécurité à destination des usagers de la voirie en agglomération, voies communales et routes départementales (répartition de 1,564 M€).



Le vélo, maillon fort de l'attractivité euroise

En 2020, le tourisme à vélo (destination vélo, tourisme responsable, tourisme de proximité, slow tourisme) a engendré 4,6 milliards d'euros de retombées économiques directes en France. Le Département de l'Eure a décidé de changer de braquet et d'investir pleinement dans cette direction afin de renforcer son attractivité touristique.

En 2023, le Département a ainsi poursuivi le développement du schéma cyclotouristique Eure à vélo avec :

- le jalonnement de 180 nouveaux kilomètres d'itinéraires ;
- l'aménagement d'une nouvelle section de voie verte de 1,5 km sur La Seine à Vélo ;
- la poursuite des études de maîtrise d'œuvre de 200 km de voies vertes dont les premières réalisations sont attendues en 2024 ;
- la poursuite des études de jalonnement de 425 km de nouveaux itinéraires cyclables qui conduiront à l'ouverture de nouveaux itinéraires en 2024 et 2025.

Parmi ces itinéraires, Le Département poursuit la coordination des collectivités normandes et franciliennes œuvrant au développement de La Seine à vélo et participe au comité d'itinéraire de L'Avenue Verte London Paris, second itinéraire national du Département.

Cette année marque également une transition puisque cette approche cyclotouristique du programme «Eure à vélo» sera complété par une vision des usages quotidiens du vélo (domicile-travail, domicile-école...). En effet, le Département a amorcé la définition d'un plan vélo en faveur de la mobilité du quotidien, dont l'aboutissement est attendu au premier semestre 2025.



Logement : une stratégie pour 6 ans

Chaque Eurois doit pouvoir accéder à un logement adapté à ses moyens et à ses besoins, telle est l'ambition du Département de l'Eure. Aussi, il a adopté, en janvier 2022, deux documents cadres : son 3^e Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et son 2^e Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Ces plans sont les guides stratégiques qui portent les politiques du Département sur les six prochaines années.



La réhabilitation des logements : une politique en faveur du bien-être des Eurois qui alimente également les carnets de commandes des entreprises locales

La réhabilitation du patrimoine, qu'il s'agisse de logements sociaux ou du parc privé, est un enjeu fort pour le Département. Pour apporter plus de confort aux habitants et limiter leur facture énergétique mais également pour les bailleurs afin de maintenir l'attractivité du parc et contribuer à la dynamique du réseau des villes et villages de l'Eure. Cet objectif se conjugue à l'enjeu du vieillissement de la population et de la nécessaire adaptation des logements à la perte d'autonomie.

En 2023, le Département, en fonds propres et crédits délégués de l'État, a contribué directement à relever ces enjeux. Ainsi, près de 1 200 logements ont bénéficié d'une décision de financement pour engager des travaux de réhabilitation et seront financés pour un montant global de près de 9 millions d'euros dont plus de 5 millions d'euros pour le parc privé. Cette action, par l'effet de levier qu'elle génère, permet l'injection de près de 38 millions d'euros d'investissement, majoritairement au profit d'entreprises euroises ou, en tout état de cause, au bénéfice d'emplois non délocalisés.

Observer pour mieux comprendre

La commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche travaille à la revitalisation de ses deux centralités, Beaumesnil et La Barre-en-Ouche. Ainsi, l'ancien îlot de La Poste, à La Barre-en-Ouche, sera restructuré en un quartier axé sur la notion de « vivre ensemble ». Il comprend la création d'une résidence autonomie et d'un pôle de santé, l'augmentation de la capacité du foyer pour personnes handicapées « Val André », la création ou la réhabilitation de plusieurs logements locatifs communaux et le réaménagement de l'ensemble des espaces publics.

Ce projet est mené conjointement par la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche, l'association Jules Ledein et la Siloge.

L'observatoire de l'habitat

L'observatoire de l'habitat permet de visualiser des données cartographiques et statistiques interactives. L'ensemble de ces supports propose la réalisation d'approches comparatives entre intercommunalités et descend à la strate communale afin de mieux percevoir l'état du logement public et privé dans le département.

L'observatoire de l'habitat est destiné aux techniciens des EPCI et aux acteurs du logement dans l'Eure pour éclairer les choix stratégiques. Il est aussi ouvert à tout public en consultation et propose des données téléchargeables.

<https://observatoires.eure.fr>

Bâtir la ville de demain en capitalisant sur le passé : le CAUE et le Département aux côtés des bailleurs

En 2023, le Département initie avec le CAUE de l'Eure une réflexion visant à accompagner les bailleurs sociaux dans le réinvestissement du bâti existant. Convaincu que les centres-bourgs de l'Eure peuvent proposer un nouveau modèle d'habitat adapté aux besoins contemporains, et face aux enjeux de sobriété foncière, ce projet doit permettre de revisiter l'opérationnalité des opérations d'acquisition-amélioration pour créer de petites unités de logements, notamment sociaux, dans les centralités.

3 communes ont été sélectionnées et le 20 septembre 2023 a été consacré à la rencontre des municipalités et à la visite de sites d'études prometteurs. Cette expérimentation doit se poursuivre en 2024 avec le recrutement des équipes de concepteurs par les bailleurs, permettant de révéler tout le potentiel des centralités euroises.

Dans ce cadre, le Département financera les études de conception. En parallèle, le Département s'engage également à accorder une aide pour la réalisation des projets en acquisition-amélioration (dans et hors expérimentation).





Des mesures concrètes pour plus de sécurité

Le Département se préoccupe de la sécurité globale des Eurois. Aux premiers rangs de ce défi : la protection contre les incendies, la sécurité des routes, la lutte contre la radicalisation et les violences intrafamiliales. Le Département répond par des mesures très concrètes.



Des travailleurs sociaux en soutien des policiers et des gendarmes

Le Département finance, avec l'État, cinq postes de travailleurs sociaux au sein des commissariats et des brigades de gendarmerie qui recueillent les plaintes, écoutent, accompagnent et orientent les victimes de violences conjugales. Ce dispositif qui s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, montre toute son efficacité.

Un nouveau dispositif d'aide pour les polices municipales

Financées par les communes, les polices municipales sont directement associées à la lutte contre la délinquance au sein de leur territoire.

Accompagner les maires dans leur financement pour doter les polices municipales de matériels modernes et performants est donc un enjeu fort au service de la sécurité. Le Département contribue financièrement à la création de polices municipales depuis 2022.



Trois nouvelles brigades de gendarmerie dans l'Eure

Trois nouvelles brigades, une fixe et deux mobiles, proposeront avec le soutien du Département, aux habitants des services tels que l'accueil du public, des victimes et la prise de plaintes. Elles renforceront surtout la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire. Dans l'Eure, ces brigades, dont le Département cofinancera la construction pour deux d'entre elles, viendront renforcer les 33 implantations de la gendarmerie nationale déjà existantes.

Elles seront implantées à

- à Saint-Sébastien de Morsent (brigade fixe)
- dans la vallée de l'Eure avec des gendarmes logés à Pacy-sur-Eure (brigade mobile)
- dans la vallée de l'Andelle dont les gendarmes seront logés à Romilly-sur-Andelle.

La création de ces brigades s'accompagne d'effectifs supplémentaires.

Des communes et des collèges plus sûrs

Depuis 2016, le Département soutient le développement de la vidéo-protection aux abords de certains sites sensibles de l'Eure. Les collèges, dont le Département a la charge et dont les conseils d'administration ont délibéré favorablement, sont équipés.

Parallèlement, le Département a aussi mis en place un dispositif d'aide accessible à toutes les communes pour l'installation de systèmes de vidéo protection.

La vidéo-protection sur la voie et les espaces publics constitue l'une des composantes de la prévention permettant de lutter contre les actes d'incivilité, de malveillance et de délinquance.

- Elle permet de dissuader certains passages à l'acte mais surtout, participe à l'identification des auteurs potentiels.
- Elle est particulièrement utile aux abords des sites sensibles et est complémentaire des dispositifs permettant la protection intérieure des bâtiments publics et la protection des biens privés.

On les pensait réservées aux grandes villes ou aux quartiers urbains, les caméras de vidéo-protection apparaissent dans les petites communes, pour lutter contre les incivilités et les cambriolages.

Le boom de vidéo protection

En 2023, 42 communes ont bénéficié du dispositif départemental pour l'installation et/ou extension de la vidéo protection.

Plus de 468 500 € de subventions ont été accordées. 575 caméras ont nouvellement été installées sur le territoire.

Sécurité routière : une attente légitime des Eurois

Circuler en empruntant des routes sûres, se déplacer grâce à des aménagements bien conçus, déposer son enfant au collège en toute sérénité sont des attentes légitimes des Eurois. Le Département gère et exploite plus de 4 200 km de routes départementales, mais aussi des ouvrages d'art et des équipements de la route.

Environ 350 agents interviennent ainsi chaque jour sur le réseau et assurent une veille 24h/24. En hiver le réseau routier est sous haute surveillance dès qu'un phénomène météo est annoncé. En 2023, plus de 2000 interventions d'urgence sur les routes départementales ont ainsi été consignées.

Le site d'information www.inforoute27.fr est mis à jour très rapidement via les tablettes des agents.



Défense incendie : le Département au secours des communes

Afin d'aider les communes à se mettre aux normes, le Département de l'Eure a annoncé une série de mesures et de solutions concrètes pour déployer les bornes incendie et autres équipements de protection contre les feux. Une enveloppe de 10 M€ sur cinq ans a été débloquée. Une cellule Support incendie et urbanisme (CSIU) donne des conseils, réalise des expertises et propose un soutien financier aux communes.

Quelques chiffres en 2023 :

- 1990 appels réceptionnés au sein de la CSIU et des services du Département ;
- 219 dossiers instruits ; Coût des travaux : 8 476 277 € pour un total de subventions de 2 534 675 €

Entre 2020 et 2023, le Département de l'Eure a aidé 177 communes et 2 EPCI à financer 420 projets pour améliorer leur défense Incendie

Dans le cadre du Plan d'aide à la défenses contre l'incendie adopté en session de février 2020, le Conseil départemental s'est engagé à fournir aux collectivités, à titre gracieux, des « citernes souples », équipements de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Pour 2023 : 303 citernes fournies par le Département pour un coût total de 206 514 €.

Des investissements en cours pour les pompiers

Voté à l'unanimité par les conseillers départementaux en septembre 2022, le projet sapeurs-pompiers 2023-2027 renforce considérablement les moyens humains et matériels des soldats du feu eurois pour la période 2022-2027.

Un gros effort financé principalement par le Département va permettre :

- l'augmentation des effectifs de 57 sapeurs-pompiers ;
- la reconstruction et la rénovation de douze casernes pour 34 M€ ;
- l'acquisition de 44 véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) et de 25 engins de lutte contre les incendies.



300

C'est le nombre de sapeurs-pompiers mobilisés en permanence, 7j/7 dans l'Eure.



Une gestion financière performante et prospective

Le budget demeure la traduction, en chiffres, des choix stratégiques définis par les élus pour notre Département. Il est aussi le garant de la capacité de la collectivité à mettre en œuvre toutes ses missions, sans pour autant, grever le futur.



taire claire

RENDU PUBLIC 10/10/2023

Une année 2023 marquée :

Par des recettes dynamiques

- 171 M€ de TVA (perçue en remplacement de la taxe foncière et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) soit + 4,4 %
- 73,7 M€ de taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA), soit + 11 %
- Et d'autres en baisse sensible : 81,75 M€ de droits de mutation à titre onéreux (DMTO), soit -21 %

Un niveau d'investissement record

Ces investissements sont en particulier concentrés :

- sur l'éducation à hauteur de 46 M€ avec les travaux de construction ou de rénovation des collèges de Louviers, Le Val-d'Hazey, Gravigny, Pont-de-l'Arche, Rugles, Bourneville et Broglie.
- l'aide à la construction d'école dans les communes de l'Eure (4,03 M€ en 2023).
- 38,8 M€ pour l'infrastructure, les transports, l'agriculture et l'environnement, dont 34,2 M€ pour les routes et voies cyclables départementales (+25 % par rapport à 2022), notamment pour mieux entretenir nos routes de proximité.
- 4,5 M€ pour soutenir l'effort d'investissement du SDIS cité plus haut.
- 13M€ pour améliorer et maintenir les bâtiments départementaux, le parc des véhicules et engins, les outils informatiques...



Moody's confirme la bonne note du Département

L'agence notation Moody's a confirmé en 2023 la bonne tenue des finances du Département. L'Eure conforte ainsi sa place bon élève au sein des collectivités de France. Dans son rapport final, l'agence pointe notamment :

- une performance financière forte en comparaison avec les autres départements français ;
- un niveau d'endettement modéré et un profil de liquidité sécurisé ;
- une gestion financière et budgétaire prudente.

Dans un contexte d'inflation significatif, les dépenses de fonctionnement du Département augmentent de 8,7 %.

Cette hausse se justifie notamment par :

- des dépenses sociales non maîtrisables, liées au vieillissement de la population, à la détérioration de la situation de l'enfance en danger et à la reconnaissance de nouveaux handicaps ;
- la revalorisation des personnels médico-sociaux et sociaux (Ségur de la santé) et la reprise de l'inflation, notamment sur l'énergie et l'alimentation, qui elle-même a suscité une augmentation des rémunérations des agents départementaux au 1er juillet 2023 ;
- un rattrapage de moyens propres à l'Eure dans certains domaines : aide à domicile, protection de l'enfance, sapeurs-pompiers.

Des dépenses à la hausse et des recettes plus volatiles imposent de poursuivre le travail minutieux de gestion des finances départementales en conservant les marges de manœuvre indispensables à l'investissement.

Pour y parvenir, le Département propose une approche pluriannuelle de ses investissements pour la période 2023-2028 et la mise en place de chantiers de maîtrise des dépenses.

Cette méthode permet de hiérarchiser sur un temps long les différents plans d'investissements, avec des possibles tranches prioritaires et d'autres conditionnelles. Elle permet également de prioriser les éventuelles revalorisations des politiques départementales en fonctionnement. Enfin, elle impose à travailler au ciblage et à l'efficience de nos politiques, de notre organisation et de nos satellites et donc à veiller à une gestion encore plus rigoureuse de l'argent public.

Des comptes plus transparents et certifiés

Le Département de l'Eure fait partie des précurseurs du Compte Financier Unique (CFU). Ce document est appelé à se substituer au compte de gestion et au compte administratif de façon généralisée dans les collectivités locales françaises à partir de l'exercice 2024. Ce document unique est à la fois plus riche en informations, plus simple à lire et donc plus transparent. Sur la base du compte financier unique 2023, les commissaires aux comptes attestent pour la deuxième fois, que les comptes de la collectivité donnent une image sincère et fidèle de l'activité et du patrimoine du Département.



Une administration efficace grâce aux agents du service public

Les politiques départementales ne pourraient être mises en œuvre de façon efficiente sans compter sur la richesse et l'investissement constant de son personnel départemental, ainsi que la diversité de ses métiers. Plus de 2500 agents font vivre au quotidien le service public départemental.

DÉPARTEMENT DE
LEUPE

Des agents départementaux engagés au profit d'un service public de proximité et de qualité

Désireuse d'accompagner les ambitions de la collectivité, la Direction Générale Adjointe Ressources et Éducation (DGARE) contribue à la modernisation de l'administration au travers de l'accompagnement de projets structurants et innovants. Fonction ressources, son rôle est stratégique et essentiel afin de contribuer à la bonne mise en œuvre des politiques publiques et l'anticipation des évolutions institutionnelles. Ainsi, la politique de ressources humaines menée à l'échelle de la collectivité est majeure pour permettre une juste déclinaison des orientations stratégiques fixées et répondre aux enjeux grandissants du service public départemental.

À ce titre, la direction des ressources humaines, aux côtés de la Direction générale, pilote notamment la stratégie managériale, la politique de prévention des risques professionnels ou encore l'accompagnement des parcours et des mobilités, et apporte les réponses adéquates aux

besoins en effectifs et compétences exprimés par les directions métier.

Les politiques départementales ne pourraient être mises en œuvre de façon efficiente sans compter sur la richesse et l'investissement constant de son personnel départemental, ainsi que la diversité de ses métiers. Plus de 2500 agents font vivre au quotidien le service public départemental. Au sein de la collectivité, trois missions dominent quantitativement :

- les missions du social et du médico-social, qui représentent à elles seules près de 50 % des agents du Département
- les missions d'accueil, d'entretien et de restauration dans les collèges qui représentent plus de 20 % des effectifs
- les missions de construction, mais surtout de maintenance et d'entretien de la route, pour plus de 10 % des effectifs

Des orientations stratégiques et politiques qui évoluent

Les enjeux de la fonction RH dans la fonction publique territoriale sont grandissants :

- **Le développement des compétences et l'accompagnement des carrières et parcours professionnels des agents (politique de mobilité, etc..) et l'évolution des métiers de la fonction publique.**

La fonction RH doit s'adapter plus que jamais aux besoins évolutifs des métiers de la fonction publique afin de garantir le développement des compétences des agents pour permettre

de répondre le plus efficacement possible aux besoins des administrés. Ainsi, l'intégration du numérique, au regard de la transformation numérique qui s'opère, dans les processus de travail, nécessite le développement de nouvelles compétences chez les agents départementaux, telles que l'analyse de données ou encore la maîtrise accrue des outils numériques. À travers la gestion prévisionnelle des emplois, la fonction RH doit également pouvoir anticiper les évolutions de ses métiers et des compétences requises afin de mieux planifier les besoins en ressources humaines à moyen et long terme.

La transversalité des missions de service public est également grandissante, et il apparaît indispensable dans ce cadre de pouvoir accompagner les agents publics dans une approche plus diversifiée de leur parcours professionnel. Le développement de formations innovantes et sur-mesure est également essentiel pour permettre aux agents de se réinventer et de répondre aux nouveaux enjeux.

- **Le développement de politiques de recrutement, dans un contexte national où l'attractivité des métiers de la fonction publique est questionnée.**

Pour répondre à cette préoccupation majeure, le Département s'est fortement engagé, en lien avec différents employeurs publics locaux, afin de renforcer sa visibilité. En 2023, plusieurs actions ont été menées afin de promouvoir l'image des métiers de la collectivité départementale, dont la participation à plusieurs forums de recrutement et salons métiers. Une attention particulière est également portée à l'insertion et au recrutement en faveur des jeunes, passant par le renforcement de la politique d'apprentissage au sein de la collectivité ainsi qu'une poursuite de différents dispositifs volontaristes (campagne de job d'été, stages de 3^{ème}, etc.). Il convient de souligner l'activité particulièrement soutenue du service recrutement de la Direction des ressources humaines, qui a réalisé plus de 400 recrutements en 2023 à l'échelle de la collectivité.

- **L'accompagnement des réorganisations, au bénéfice d'une administration souple et agile pour répondre à des enjeux grandissants.**

Pour répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée, la collectivité poursuit sa démarche de transformation de son organisation et de modernisation de son fonctionnement. En 2023, le Département poursuit et renouvelle ses actions de simplification et de transformation de ses relations avec les administrés. Le défi numérique et l'évaluation des processus de travail restent les fils conducteurs pour l'ensemble des projets déployés à l'échelle de la collectivité. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre de services du Conseil départemental ont d'ores et déjà déployé la dématérialisation de leurs modalités de travail. Le projet «Solidarités 2025», adopté en session de décembre 2023, aboutira en 2024 à une refonte complète de l'organisation de nos services sociaux et médico-sociaux, notamment par la création de 13 territoires de solidarités.



Qualité de vie au travail et préservation de la santé : une attention constante

La nécessité d'agir pour le bien-être au travail et la transparence du dialogue social.

Le Département de l'Eure s'est engagé dans une démarche de diagnostic de la qualité de vie au travail avec pour objectif d'établir, auprès des agents de la collectivité, un état des lieux afin de proposer des mesures adaptées pour mieux vivre au travail.

Cette démarche «qualité de vie au travail et management» a été renforcée tout au long de l'année 2023 avec la mise en œuvre d'une nouvelle méthodologie de travail : retour sur expérience, volonté d'associer tous les agents volontaires, association des représentants du personnel notamment.

Une attention particulière est portée à la thématique managériale dans ses dimensions multiples : management des équipes, management du changement, management humaniste, ou l'ensemble des compétences nécessaires pour mener à bien l'accompagnement des équipes et des agents départementaux dans un contexte de projets nombreux et de transition (évolution des politiques publiques au regard de besoins nouveaux, etc....)



Retrouvez toutes les aides du Département de l'Eure sur notre site :
eureennormandie.fr rubrique nos aides et services

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
14 boulevard georges-chauvin
27021 Évreux cedex
Tél : 02 32 31 50 50